

de Soyons à maintenir en activité une usine à fer à —; XVI, 573.

STAADT (sieur). Voir PIBLANGE.

STHELIN et HUBER (sieurs). Voir WATWILLER et HARTMANSWILLER.

STENAY (Ardennes). Ordonnance du 27 août 1846, autorisant le sieur *Lallemant-Maréchal* à maintenir en activité les usines à fer et les moulins de —, et à y ajouter un haut-fourneau; X, 793.

STIRING (Moselle). Arrêté ministériel du 17 avril 1848, autorisant les sieurs de *Wendel* et de *Gargan* à établir une usine à fer à —; XIII, 761.

STYRJE. Arrêté de la Commission

du pouvoir exécutif du 6 juin 1848, relatif aux fontes brutes importées de — et de Carinthie; XIII, 775.

SUDRE (sieur). Voir PONTVIEUX.

SURMOULIN (Saône-et-Loire). Ordonnance du 4 novembre 1843, concédant aux sieurs *Kalle* et *Terme* les mines de schistes bitumineux de —; IV, 733. = Du 18 février 1846, relative à un conflit d'attributions concernant les mines de schistes bitumineux de —; IX, 645.

SYAM (Jura). Ordonnance du 14 mars 1844, autorisant les héritiers de la dame veuve *Jobez* à maintenir en activité deux feux d'affinerie et un laminoir dans l'usine à fer de —; V, 702.

T

TABOURNEAU (Nièvre). Ordonnance du 12 mai 1845, autorisant le sieur de *Chabrol-Chaméane* à maintenir en activité l'usine à fer de —; VII, 562.

TAILLIS (sieur DU). Voir RO-MAINE (La).

TAILLY (Ardennes). Ordonnance du 31 novembre 1844, autorisant le sieur *Camion-Crucy* à maintenir en activité un haut-fourneau, un bocard à crasses et un lavoir à bras à —; VI, 680.

TALABOT (sieur). Voir AÏN-MORKHA.

TALMAY (Côte-d'Or). Ordonnance du 3 avril 1842, autorisant le sieur *Floret* à établir deux patouilletts à —; I, 841.

TAPIE (Aveyron). Ordonnance du 24 septembre 1843, exemptant du paiement de la redevance pendant trois années le concessionnaire des mines de houille de La — et de Lhermie; IV, 722.

TARASCON (Ariège). Ordonnance

du 25 novembre 1843, autorisant le sieur *Esquirol* à maintenir en activité une forge catalane à —; IV, 749.

TARGE (sieur). Voir SAINT-JULIEN-EN-JARRÊT.

TARGE frères (sieurs). Voir CHAPPELLE (La).

TÉNÈS (Algérie). Voir CAP TÉNÈS; OUED-ALLELAH; SIDI-BOASI.

TERRE-NOIRE (Loire). Ordonnance du 3 juillet 1842, autorisant la compagnie anonyme des *fonderies forges de la Loire et de l'Ardèche*, à conserver en activité et à modifier la forge de —; II, 789.

TERRESPYRITEUSES. Décret du 3 juin 1850, réduisant le droit établi à la sortie des —; XVII, 744.

TESSIER et consorts (sieurs). Voir LACANAU.

TEYJAT (Dordogne). Ordonnance du 21 septembre 1842, concédant au sieur *Mazeaud* la mine de manganesse de —; II, 806.

THEULIER aîné (sieur). Voir SAINT-JEAN-DE-CÔLE.

THIBAULOT (sieur). Voir OYRIÈRES.

THIEFFRAIN (Aube). Décret du 8 février 1850, autorisant le sieur de *Zeddes-Houet* à maintenir en activité un moulin à Villy-en-Trode et à établir un atelier de lavage à —; XVII, 688.

THIEFFRANS (Haute-Saône). Arrêté du Président de la République, du 28 mars 1849, autorisant la dame de *Raincourt* à établir un patouillet à —; XV, 587.

THIOLLIÈRE, NEYRAUD et consorts (sieurs). Voir LORETTE.

THIVENCELLES (Nord). Ordonnance du 20 juin 1842 rectifiant celle du 3 août 1841, relative aux mines de houille de —; I, 830.

THOMAS (sieur). Voir CAVE (La); SOMMANCOURT.

THOMASSIN DE BIENVILLE (sieur). Voir BIENVILLE.

THON, DORR et C^{ie} (sieurs DE). Voir SALTZBRONN.

THORE et consorts (sieurs). Voir ORAAS.

THOSTES et BEAUREGARD (Côte-d'Or). Ordonnance du 29 janvier 1848, concédant à la compagnie représentée par le sieur *Clément* les mines de fer de —; XIII, 740.

THURIGNY (Nièvre). Ordonnance du 11 juillet 1843, autorisant les héritiers du sieur de *Praslin* à maintenir en activité l'usine à fer de —; IV, 706.

TINSEAU (sieur DU). Voir FOURCHERANS.

TOUCHES (Loire-Inférieure). Ordonnance du 6 janvier 1842, réunissant un terrain houiller à la concession des mines de houille de —; I, 794.

TOULIGNY (Ardennes). Ordonnance du 10 mai 1845, autorisant les sieurs *Nonnon-Mahin* et *Grullet-Mahin* à maintenir en activité un haut fourneau à —; VII, 561. = Arrêté du Président de la République, du 29 mai 1849, autorisant le sieur *Nonnon-Mahin* à maintenir en activité un patouillet à —; XV, 644.

TOURANGIN et Cie (sieurs). Voir VIROLON.

TOUR-DU-PIN (sieur DE La). Voir FONTENELLE.

TOURET (Ardennes). Ordonnance du 24 décembre 1846, autorisant le sieur *Barrachin* à établir un lavoir à bras au —; X, 866.

TRAISSNES (Nièvre). Ordonnance du 6 juin 1843, autorisant le sieur de *Vergennes* à maintenir en activité l'usine à fer de —; III, 936.

TRELAT. Arrêté de la Commission du pouvoir exécutif du 11 mai 1848, chargeant M. — du département des travaux publics; XIII, 815.

TREMUILLES (Aveyron). Ordonnance du 26 juin 1844, concédant aux sieurs *Rolland* et *Soulié* les mines de graphite ou plombagine de —; V, 727.

TREUIL (Loire). Ordonnance du 14 août 1842, modifiant dans leurs limites les mines de houille de —; II, 792.

TREZY (Cher). Arrêté du Président du Conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 14 décembre 1848, autorisant les héritiers ou ayant cause du sieur *Aguado de Las Marismas* à maintenir en activité l'usine à fer de —; XIV, 597.

TRINQUET fils et C^{ie} (sieurs). Voir MOTTÉTIÈRES (Les).

TRISAY - LA - VIEILLE - LYRE (Eure). Décret du Président du 8 février 1850, autorisant les héritiers

Roy et damed'Albon à maintenir en activité l'usine à fer de — ; XVII, 687.

TRITH-SAINT-LÉGER (Nord). Arrêté du Président du Conseil, chargé du pouvoir exécutif, du 3 août 1848, autorisant le sieur *Leclercq* à maintenir en activité quatre fours à puddler et trois fours à réchauffer dans l'usine à fer de —, et à construire un nouveau four à puddler dans la même usine ; XIV, 503.

TROIS-FONTAINES (Marne). Ordonnance du 12 avril 1843, rectificative de celle du 29 novembre 1840, autorisant le sieur *Roussel* à établir un haut fourneau à — ; III, 918.

TROTYANNE (dame veuve). *Voir* BURÉ-LA-FORGE ; DORLAN (Le).

TUILERIE (Basses-Pyrénées). Ordonnance du 9 novembre 1844, concédant au sieur *Lissalde* les puits et sources d'eau salée de La — ; VI, 677.

TUILLOT (sieur et dame). *Voir* MONTIGNY.

TULLE (Corrèze). Ordonnance du 5 juillet 1842, autorisant le sieur *Lévêque* à établir un martinet à — ; II, 790.

TULLINS (Isère). Ordonnance du 20 juin 1842, autorisant les sieurs *Blanchet frères* à établir une usine pour le corroyage et l'étirage de l'acier à — ; I, 831. (*Voir* JURÉS.)

U

UZERCHES (Corrèze). Ordonnance du 19 janvier 1842, autorisant le sieur *Peyramaure* à con-

struire une usine à fer à — ; I, 802.

V

VACHE (Nièvre). Ordonnance du 15 novembre 1843, autorisant le sieur *Vergennes* à maintenir en activité la forge de La — ; IV, 738. — Du 15 novembre 1843, autorisant le même à maintenir en activité les haut fourneau et lavoirs de La — ; IV, 738.

VACHERESSE. Ordonnance du 14 août 1842, concédant aux sieurs *Lepaige et de Saint-Amand* les mines de houille de La — ; II, 791.

VADAM (sieurs). *Voir* SAINT-HIPPOLYTE.

VAGNAS (Ardèche). Ordonnance du 13 janvier 1842, concédant aux sieurs *Vital et Chaussadis* les mines de lignite de — ; I, 796.

VALENCE (société des hauts fourneaux de). *Voir* SOYONS.

VALENCIENNES (Nord). Arrêté du Président du Conseil, chargé du pouvoir exécutif du 29 novembre 1848, autorisant les sieurs *Maghe, Leville et Cie* à établir une usine à fer à — ; XIV, 582.

VALLAT et CHANTELOT (sieurs). *Voir* MASSEPAS et SOLAN.

VALOTTE (Nièvre). Ordonnance du 12 avril 1845, autorisant les ayants droit du sieur *Brière d'Asy* à maintenir en activité l'usine à fer de — ; VII, 559.

VAN (Isère). Arrêté du Président du Conseil chargé du pouvoir exécutif, du 3 août 1848, concédant à la compagnie, représentée par le sieur *Dumas*, les mines de fer du — ; XIV, 497.

VANDEL (sieurs). *Voir* FOURGS (les).

VANDENESSE (Nièvre). *Voir* PORT.

VANNOISE et consorts (sieurs DE). *Voir* BRULON.

VANVEY (Côte-d'Or). Décret du 5 septembre 1851, autorisant les sieurs *Bougueret, Martenot et Cie* à maintenir en activité un haut-fourneau et un patouillet à — ; XX, 707.

VARIGNEY (Haute-Saône). Ordonnance du 29 décembre 1845, autorisant le sieur *Patret* à conserver et tenir en activité l'usine à fer de — ; VIII, 865.

VARINOT (sieur). *Voir* CHATEAU-VILLAIN.

VARINOT (dame veuve CLÉMENT et sieur). *Voir* MONTRIBOURG.

VARRAINES (Moselle). Arrêté du Président du Conseil chargé du pouvoir exécutif, du 25 septembre 1848, concédant aux sieurs *Renault et Gautier* fils les mines de fer des — ; XIV, 552.

VAUTHERIN frères (sieurs). *Voir* CUGNEY.

VAYSSE (sieur). *Voir* BOUTARIAS.

VELLEMINFROY (Haute-Saône). Ordonnance du 25 août 1842, concédant aux sieurs *d'Andlaw* et consorts les mines de fer de — ; II, 797.

VELLEXON (Haute-Saône). Arrêté du Président de la République, du 27 février 1849, autorisant les héritiers du sieur *de Marmier* à maintenir en activité un haut-fourneau, deux patouillots et un moulin à — ; XV, 576.

VENDESSES (Ardennes). Décret du 1^{er} décembre 1851, autorisant les héritiers *Gendarme* à maintenir en activité un patouillet à — ; XX, 725.

VERCHÈRES-FELOIN (mines de

houille de). Décision ministérielle du 21 avril 1843, relative à l'exploitation des —, sous le territoire de Rive-de-Gier (Loire), III, 920.

VERGENNES (sieur DE). *Voir* MOUCHY ; TRAISNES ; VACHE (La).

VERGER (Nièvre). Ordonnance du 23 septembre 1842, autorisant le sieur *Loiseau* à mettre en activité l'usine à fer de — ; II, 808.

VERGNIES (sieur). *Voir* LARMADE.

VERNAY (Isère). Arrêté du Président du Conseil chargé du pouvoir exécutif, du 3 août 1848, concédant à la compagnie représentée par le sieur *Dumas*, les mines de fer de — ; XIV, 498.

VERNAY et C^{ie} (sieurs). *Voir* BÉRARD.

VERNIÈRE [commune de Chasnay] (Nièvre). Ordonnance du 5 février 1843, autorisant le sieur *Legendre* à maintenir en activité la petite forge de La — ; III, 888. — Du 10 avril 1843, autorisant le sieur *Dufaud* à maintenir en activité l'usine à fer de La — ; III, 915.

VERNOIS-LES-VESVRES (Côte-d'Or). Décret du 16 novembre 1849, autorisant le sieur *de Mandat de Grancey* à maintenir en activité une usine à fer à — ; XVI, 581.

VERPILLIÈRE (Isère). Ordonnance du 9 novembre 1844, concédant au sieur *Frèrejean* les mines de fer de La — ; VI, 671.

VERRE. *Voir* SABLE.

VERRIÈRES. Ordonnance du 19 juin 1844, autorisant le sieur *Beauchamp* à maintenir en activité l'usine à fer de — ; V, 726.

VERTPRÉ (sieur). *Voir* PAREN-CHE.

VEUXAULLES (Côte-d'Or). Ordonnance du 3 septembre 1846, au-